

PREFET DES YVELINES

Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Ile de France
Unité territoriale des Yvelines

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Communes de CARRIERES SOUS POISSY et TRIEL SUR SEINE

Monsieur Xavier LASCAUX Directeur Régional de la société GSM, dont le siège social est situé Les Technodes-BP 2-78931 Guerville et Monsieur Anthony RAMONI Directeur Général du secteur Seine Aval de la société LAFARGE Granulats Seine Nord, dont le siège social est situé 2 Quai Henri IV-CS 50402-75004 Paris, sollicitent solidairement et conjointement l'autorisation d'exploiter, au titre de la rubrique n°2510-1 de la nomenclature des installations classées, une carrière de sables et de graviers sur le territoire des communes de Carrières sous Poissy aux lieux-dits «Les Bouveries», « Les Blanchardes » et les « Basses Blanchardes » et de Triel sur Seine. Une enquête publique d'une durée de 37 jours sera ouverte aux mairies de Carrières sous Poissy et Triel sur Seine du 22 avril 2014 au 28 mai 2014 inclus.

Sur décision motivée du commissaire-enquêteur, cette enquête peut être prolongée d'une durée maximale de 30 jours.

Communes concernées par le périmètre d'affichage: Achères, Andrésy, Chanteloup-les-Vignes, Medan, Morainvilliers, Orgeval, Poissy, Saint-Germain-en-Laye, Verneuil-sur-Seine, Vernouillet et Villennes-sur-Seine

Durée de l'enquête: du 22 avril 2014 au 28 mai 2014 inclus.

La demande et les documents qui lui sont annexés notamment l'étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale seront, pendant toute la durée de l'enquête, tenus à la disposition du public aux mairies de **Carrières sous Poissy et Triel sur Seine** aux jours et heures d'ouverture des bureaux. Le dossier est également accessible à la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie d'Île-de-France (DRIEE) - Unité territoriale des Yvelines (35 rue de Noailles à Versailles). Des informations relatives à l'enquête peuvent être consultées sur le site internet de la préfecture des Yvelines (www.yvelines.gouv.fr).

Toutes informations sur le dossier d'enquête peuvent être demandées auprès de Monsieur Thierry HAUCHARD, responsable foncier & environnement de la société GSM et Monsieur Jean-Baptiste ARTRU, responsable foncier & environnement de la société Lafarge Granulats .

Le Commissaire-Enquêteur :

Monsieur Patrice KOLIVANOFF, Directeur Commercial, est nommé commissaire-enquêteur titulaire et Monsieur Roger VAYRAC, Cadre Logistique du B.T.P en retraite commissaire-enquêteur suppléant.

Les personnes qui le souhaitent, pourront consigner leurs observations sur les registres d'enquête ouverts à cet effet ou les adresser, par écrit au commissaire-enquêteur aux mairies de Carrières sous Poissy ou de Triel sur Seine.

Pendant la durée de l'enquête le commissaire-enquêteur recevra personnellement les personnes qui le désirent, aux mairies de :

Carrières- sous-Poissy :

le mardi 22 avril 2014 de 9h à 12h

le samedi 17 mai 2014 de 9h à 12h

le mercredi 28 mai 2014 de 14h à 17h

Triel-sur-Seine :

le samedi 26 avril 2014 de 9h à 12h

le mercredi 7 mai 2014 de 14h à 17h

le mardi 20 mai 2014 de 14h à 17h

Dès leur réception, une copie du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur et du mémoire en réponse de l'exploitant sera tenue sans délai à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, aux mairies de Carrières sous Poissy, Triel sur Seine et à la DRIEE- Unité territoriale des Yvelines- aux heures normales d'ouvertures des bureaux, ainsi que sur le site Internet de la préfecture .

A l'issue de la procédure, le Préfet des Yvelines est l'autorité compétente pour prendre l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploitation, comportant notamment des prescriptions spécifiques de fonctionnement, ou une décision de refus d'exploitation.